

Nord-Pas de Calais



recensement
agricole
2010

Légumes

La production de légumes par les agriculteurs de la région Nord – Pas-de-Calais a une importance tant historique que quantitative. Elle est spécifique par sa prépondérance au niveau de la production nationale de légumes destinés à la transformation (40 % de la production française de petits pois par exemple), sa diversité et sa qualité. Les exploitations concernées consacrent 10 % de leur surface à ces cultures, ceci sans compter les surfaces réservées à la production de racines d'endives et de pommes de terre. Hormis les classiques zones périurbaines de production maraîchère de légumes, quelques régions se sont spécialisées dans ce domaine. Les Flandres, le sud du Cambrésis et de l'Artois, les Bas Champs Picards et le Montreuillois sont parmi les régions les plus en pointe avec chacune sa « tête d'affiche » souvent en lien étroit avec la proximité des unités de transformation. Ce secteur en évolution régulière va devoir faire face au problème du renouvellement des chefs d'exploitations puisque le quart des exploitations ne connaît pas son devenir après l'arrêt d'activité de l'exploitant actuel.

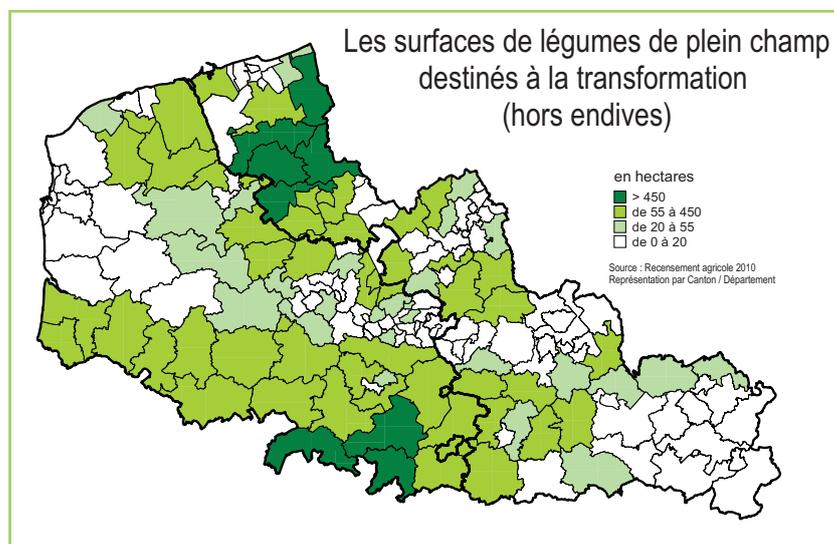
Les légumes en Nord – Pas-de-Calais, une production historiquement importante.

Trois mille exploitations produisent des légumes sur une surface de 23 300 ha. Très répandue, cette production se retrouve dans 22 % des exploitations de la région, en majorité dans des grandes exploitations au regard de leur taille économique. La Production Brute Standard (PBS) des légumes (hors endives et champignons) représente 5 % de la PBS régionale. Seules 260 exploitations sont clas-

sées dans l'OTEX (orientation technico-économique des exploitations) « maraîchage et horticulture », le maraîchage et horticulture représentant alors au moins les deux-tiers de la PBS de l'exploitation. Les autres producteurs de légumes se retrouvent surtout dans les exploitations orientées « grandes cultures » et « polyculture / polyélevage » dans une moindre mesure.

Une production segmentée et une spécialisation en légumes destinés à la transformation renforcée.

Les exploitations ayant des surfaces de production de légumes sont de moins en moins nombreuses : 900 ont disparu depuis le recensement de 2000 et la surface cultivée en légumes a diminué de 5 000 ha. Cette perte d'exploitations au niveau régional est double de celle constatée à l'échelon national. En effet, elle atteint 20 % alors qu'elle n'est que de 10 % pour la France entière. Pour les surfaces cultivées, la baisse constatée (-15 %) est semblable à la moyenne nationale.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

La région qui représentait 14 % des surfaces légumières françaises en 2000, voit son importance réduite à 11 % de ces surfaces en 2010.

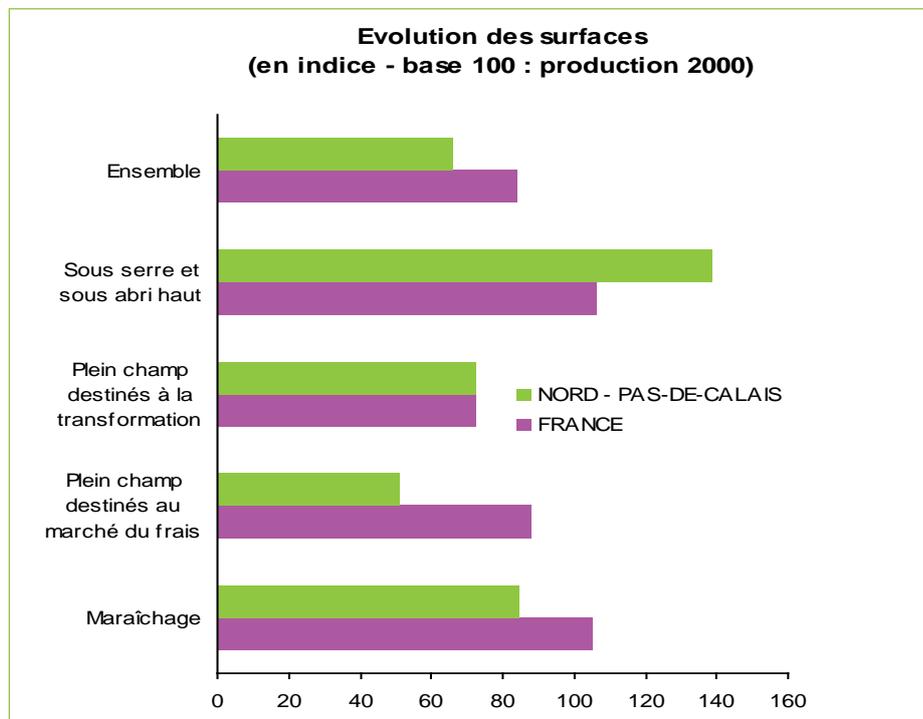
La région Nord a la spécificité d'une forte présence de culture de légumes destinés à la transformation. Les surfaces dévolues à cette culture représentent ainsi 70 % des surfaces légumières. Ce chiffre est à la hausse par rapport à 2000.

Les surfaces de maraîchage, pourtant très importantes sur certaines communes sont moins conséquentes dans le total des surfaces légumières qu'au niveau national. Les surfaces en légumes ont diminué en France et d'une manière plus importante dans la région. Des variations selon les modes de culture apparaissent : le maraîchage est en baisse en région Nord alors qu'il augmente légèrement en France. Les surfaces de légumes de plein champ pour le marché du frais sont aussi fortement en diminution. Les surfaces consacrées aux légumes transformés connaissent un fléchissement identique à celui de la France. Seuls les légumes cultivés sous serre ou abris hauts voient leurs surfaces se développer. Leur augmentation est plus

forte en région qu'en moyenne nationale et représente en 2010, 1 % des surfaces nationales.

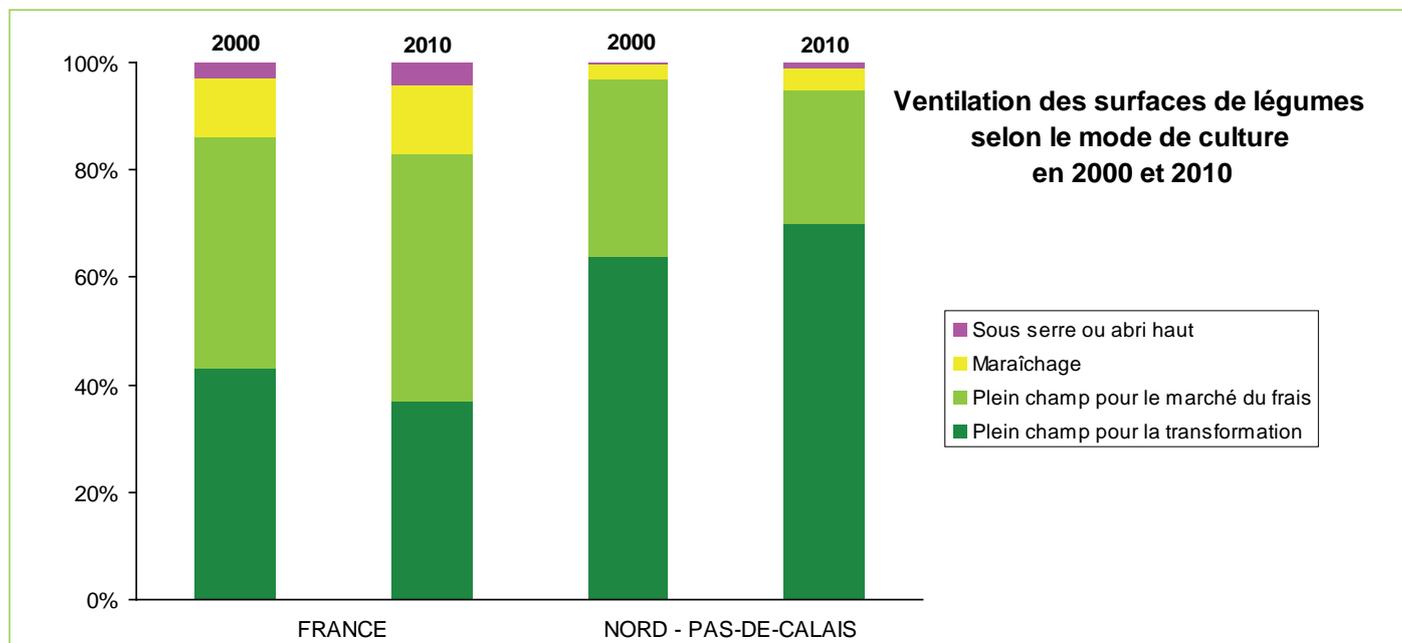
L'importance des surfaces régionales sur

le total des surfaces légumières française reste constante sauf pour les légumes de plein champ pour le marché du frais où elle a diminué de moitié.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Une région qui se spécialise dans les légumes pour l'industrie



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

La typologie de la production de légumes en région Nord – Pas-de-Calais est assez spécifique. 70 % des surfaces légumières ont comme vocation la transformation. Ce chiffre est à la hausse par rapport à 2000. Les légumes de plein champ destinés au marché du frais constituent l'essentiel du reste de la production. Les surfaces en maraîchage ne représentent que 4 % de la sole légumière. Bien entendu, cette répartition est à relativiser ; ayant plusieurs rotations sur l'année, une parcelle maraîchère est plus productive qu'une surface en légume de plein champ.

Depuis 2000, en région, les surfaces de plein champ pour le marché du frais diminuent nettement. En moyenne française, cette diminution concerne plutôt les surfaces en légumes pour la transformation. Les surfaces de maraîchage sont de moindre poids dans le total des surfaces légumières qu'au niveau national. Elles

peuvent toutefois représenter des surfaces importantes sur certaines communes. Les variations de surfaces consacrées aux légumes diffèrent selon les modes de culture et la destination de la production entre les échelons national et régional. Les surfaces en légumes de plein champ pour le marché du frais ont diminué de

moitié en région par rapport à 2000. Cette diminution est plus importante que celle observée au niveau national. Les surfaces consacrées aux légumes transformés connaissent un fléchissement identique à celui de la France.

Une forte importance économique.

Le montant de la production brute standard dégagée par les légumes est de 105 millions d'euros pour la région. Ceci correspond à 5 % de la PBS régionale sur 3 % de la surface cultivée. La production légumière valorise bien la qualité agronomique des sols de la région. Pour les 3 000 exploitations concernées, la production des légumes fournit en moyenne 18 % du total de la PBS de l'exploitation. Les exploitations légumières utilisent

beaucoup de main d'œuvre ; en moyenne 2 unités de travail annuel (UTA) par exploitation (contre 1,7 pour les exploitations régionales toutes orientations confondues). Outre les 3 400 chefs d'exploitations et co-exploitants, l'activité familiale correspond à 4 300 UTA dont le quart est fourni par des femmes. 1 300 salariés permanents ou saisonniers sont aussi présents sur des exploitations ayant des surfaces légumières. 800 exploitations pratiquent les « circuits

courts » pour commercialiser leur production. Ce sont les exploitations maraîchères et les exploitations de légumes produits pour le frais qui utilisent ce moyen. Pour 300 d'entre elles, ce mode de commercialisation représente plus de 75 % du chiffre d'affaires des légumes. Près de 700 exploitations sont équipées de moyens de stockage de type chambre froide avec un contrôle de l'atmosphère pour le tiers d'entre elles.

Les cultures destinées à la transformation.

Trois productions nordistes ont la première place dans la production française. 70 % des surfaces pour la production française de choux de Bruxelles se trouvent dans la région ainsi que 40 % des surfaces cultivées en petits pois et 15 % pour celles en haricots verts. Ces productions sont destinées à la transformation, fournissant une industrie historiquement implantée en région.

D'autres productions ont aussi une place importante dans la production nationale avec environ 10 % pour les flageolets, oignons et poireaux.

Une implantation historique et d'importance européenne des légumes destinés à la transformation.

1 600 exploitations font de la culture de légumes à destination de la transformation. Avec une moyenne de 10 ha cultivés par exploitation, la surface totale est de 16 000 ha. Ces surfaces sont réparties équitablement entre les deux départements mais concentrées sur des bassins de production bien identifiables, liés à l'implantation en région des principaux transformateurs européens, et de PME.

Les exploitations engagées dans la culture de légumes transformés sont en majorité d'une taille proche de 100 ha de SAU et trois-quarts d'entre elles engagent entre 5 à 15 % de leur surface en légumes transformés. Cette production est

en général associée à la culture de céréales, pommes de terre ou betteraves.

Ce sont pour 85 % entre elles des exploitations dites de grande taille au point de vue économique. Elles emploient en moyenne 2 UTA par exploitation.

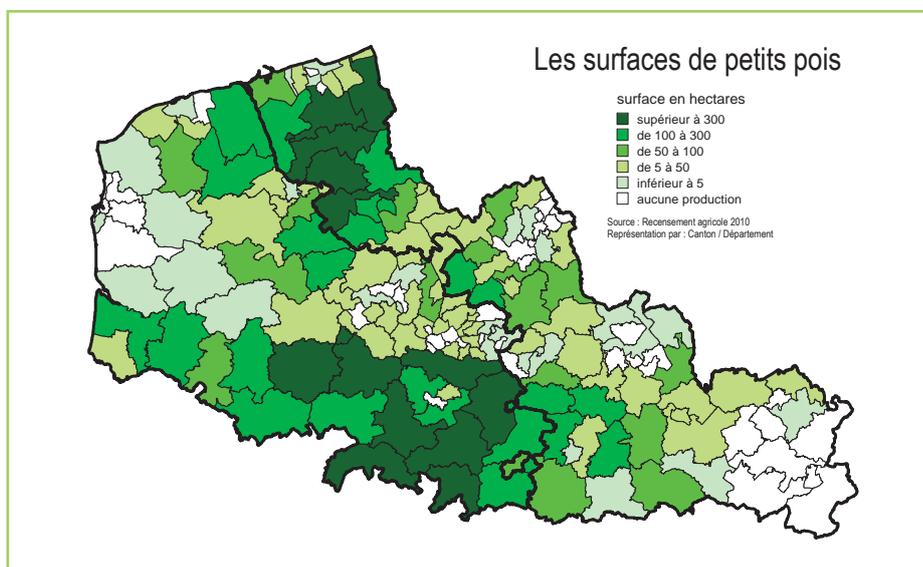
Des petits pois qui pèsent lourd

Le petit pois arrive en tête des productions : 65 % des surfaces pour la transformation sont occupées par cette culture. La région produit ainsi 40 % des petits pois français par 16 % des producteurs de pois nationaux.

La seconde production est le haricot vert

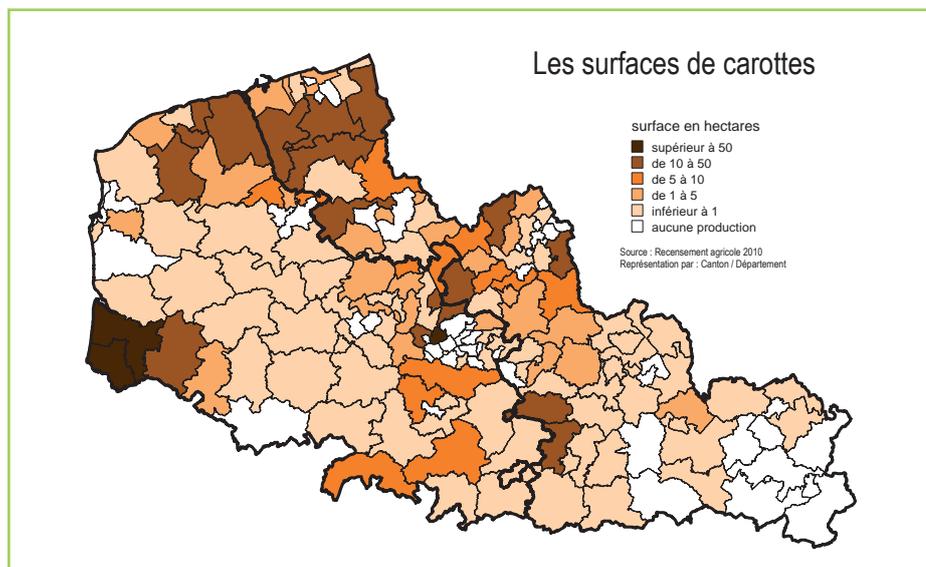
avec 20 % des surfaces qui fournissent 15 % de la production nationale.

Cette production se situe essentiellement dans le sud du département du Pas-de-Calais et dans la région des Flandres, avec les plus fortes concentrations, au plus près des usines de transformation de Renescure (59) et Vaulx-Vraucourt (62) car ces produits sensibles sont en général récoltés et traités dans la même journée pour assurer une qualité maximale. La partie méridionale de la production est la continuité du bassin légumier de la région Picardie.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Petits pois et carottes : inséparables pour aller en boîte.



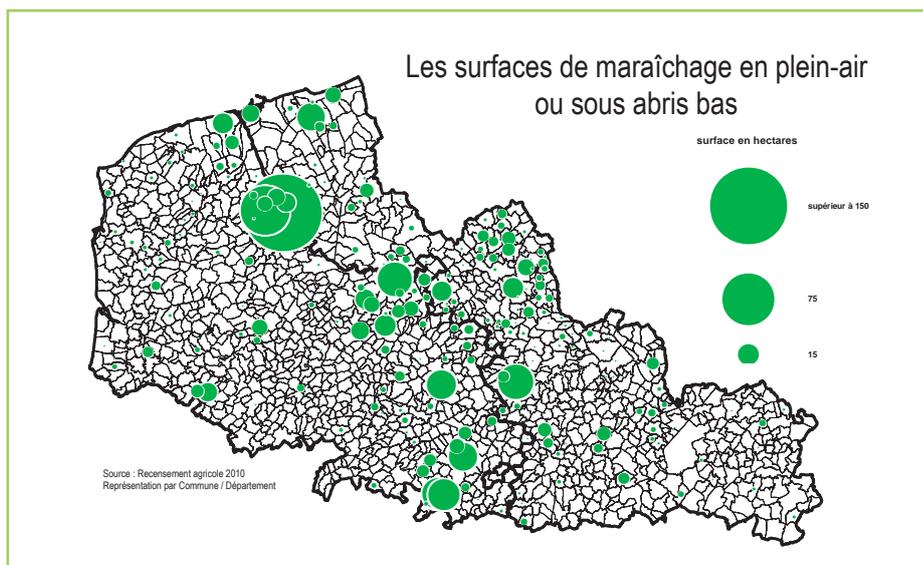
Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Pour la carotte, les Bas Champs Picards et le Montreuillois se distinguent : 180 hectares y sont consacrés à la culture de la carotte soit le quart de la production régionale. Cette culture est majoritairement à destination de la transformation. Cette culture est réalisée dans les mêmes régions ou dans des régions contiguës à celles où se cultive le petit pois. Les sols des Bas-Champs picards et du Montreuillois essentiellement sableux, composés de sédiments déposés lors de la fixation définitive de la zone côtière, sont favorables à cette culture.

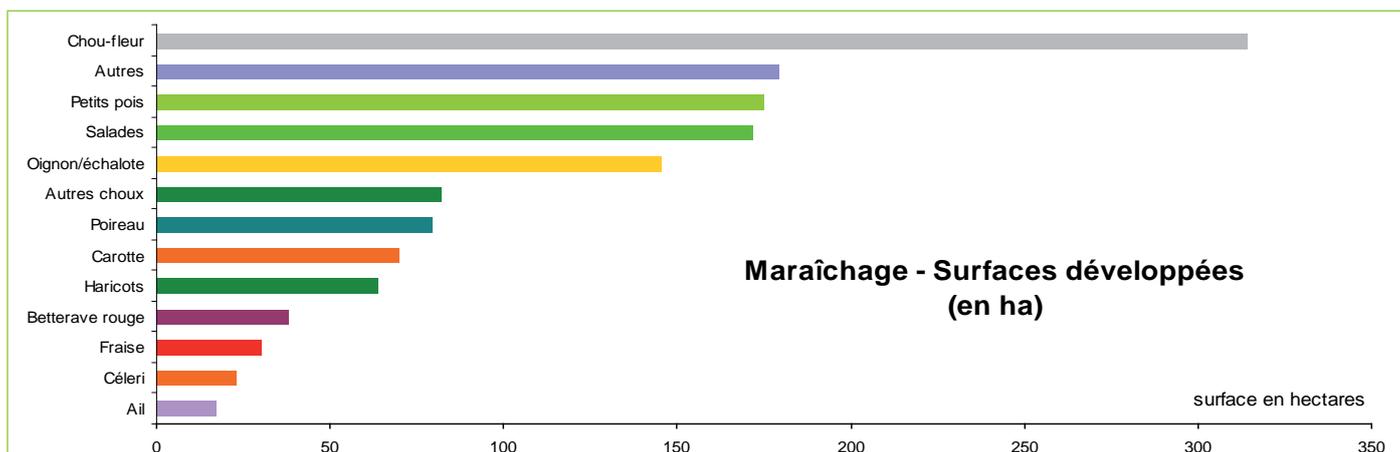
Le maraîchage : 340 exploitations ont des surfaces maraîchères, soit 940 ha

Le maraîchage est surtout concentré autour des zones urbaines, la région lilloise, le bassin minier et la région de St Omer. C'est dans le Pas-de-Calais que l'on trouve la plupart des surfaces avec 630 hectares cultivés en maraîchage contre 310 dans le Nord. L'Audomarois est la région la plus importante en surface de maraîchage avec 30 % des surfaces régionales. Les exploitations y sont très fortement spécialisées avec en moyenne 70 % des surfaces des exploitations dédiées à cette forme de production.

Les légumes cultivés sont essentiellement le chou-fleur, les salades, les oignons et la carotte. L'éventail de la production légumière est suffisamment large pour couvrir en diversité les besoins courants des ménages. On y retrouve aussi certains légumes aussi cultivés en plein champ tels que les pois, haricots verts et poireaux.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

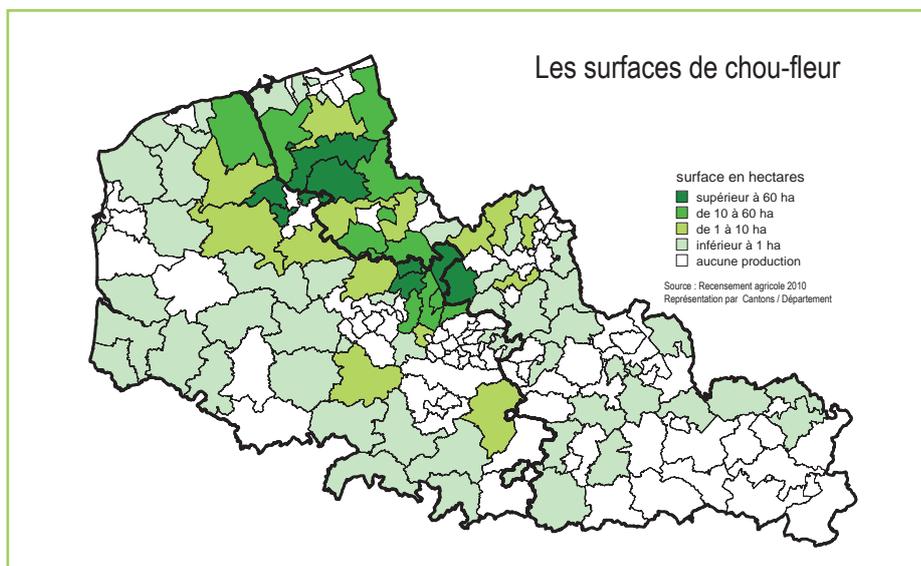


Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Le chou-fleur en tête à Saint Omer

La ville de Saint Omer est le point central de la production maraîchère basée essentiellement sur le chou-fleur avec 21 exploitations qui représentent 167 ha de maraîchage. Dans cette ville, 82 % de la SAU des exploitations sont occupés pour la culture du chou-fleur.

20 % des surfaces consacrées à la culture du chou-fleur en région sont ainsi sur la commune de St Omer ce qui représente 260 ha en surface développée (une surface qui a donné plusieurs productions dans la même campagne est comptée autant de fois). Le chou fleur est aussi bien cultivé en maraîchage qu'en plein champ. On retrouve cette production regroupée en deux pôles centrés l'un sur Saint Omer/Tilques et l'autre sur Laventie/La Couture qui totalisent 85 % de la production régionale et 42 % des exploitations ayant déclaré réaliser cette culture.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Des circuits courts développés en culture de plein champ pour le marché du frais

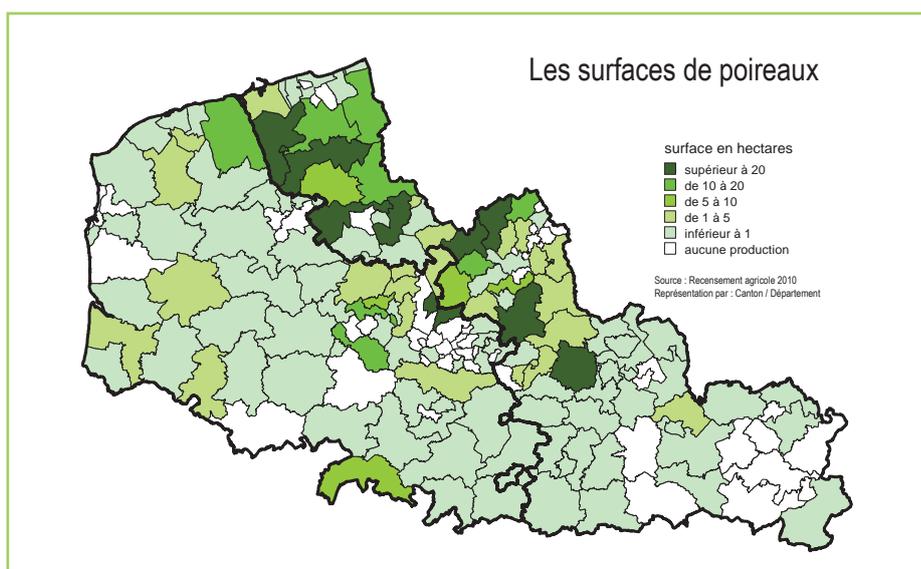
Mille exploitations produisent des légumes de plein champ pour le marché du frais. Cela représente une surface de 5 800 ha. Ces exploitations sont de grande dimension au point de vue économique pour la moitié d'entre elles. Leurs surfaces lé-

gumières ne correspondent qu'à 10% de leurs surfaces totales. Dix pour cent d'entre elles font aussi en parallèle de la culture de légumes pour la transformation, sur 1 200 hectares.

Parmi les légumes cultivés en plein champ, on retrouve aussi les pois, haricots verts, choux-fleurs et autres choux, poireaux, carottes, oignons et salades.

600 hectares de poireau

Le poireau est un légume essentiellement cultivé en plein champ et consommé en frais. Il fait partie des cinq premières productions légumières de la région avec une surface développée de 600 ha. On peut facilement localiser cette production dans certaines régions telles que les Flandres, la Plaine de la Lys et la région lilloise. 500 exploitations réalisent cette culture et la commercialisent pour 85 % d'entre elles en circuit court. Pour les exploitations produisant des poireaux et utilisant cette pratique de commercialisation, la moitié vend plus de 75 % de ses légumes directement aux consommateurs ou à un intermédiaire unique.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

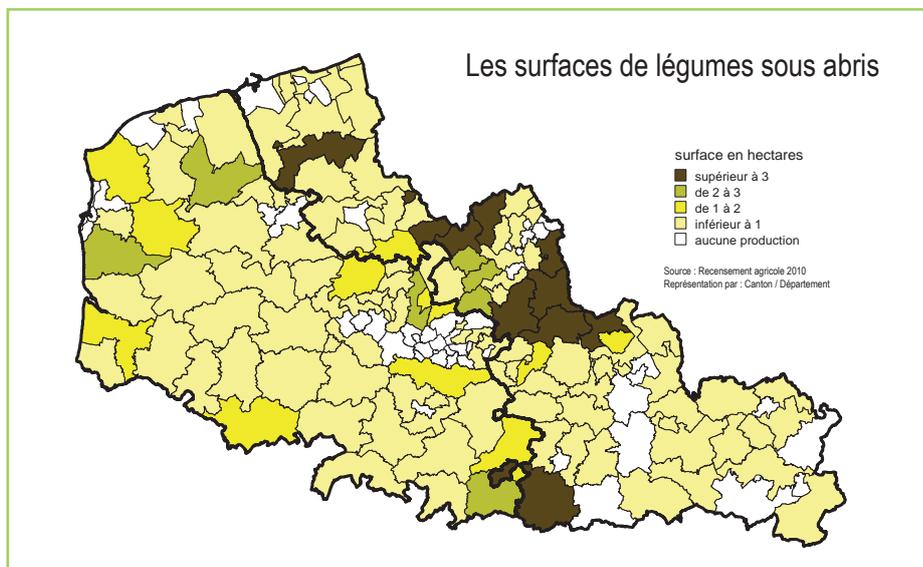
Ail : 6 % de la production française réalisée sur 30 communes de la région.

l'ail est cultivé sur 145 hectares regroupés autour de deux communes ayant chacune leur foire à l'ail annuelle : Locon et Arleux. Cette production d'ail rose donne naissance à l'ail fumé d'Arleux, très réputé en voie d'obtenir sa reconnaissance IGP.

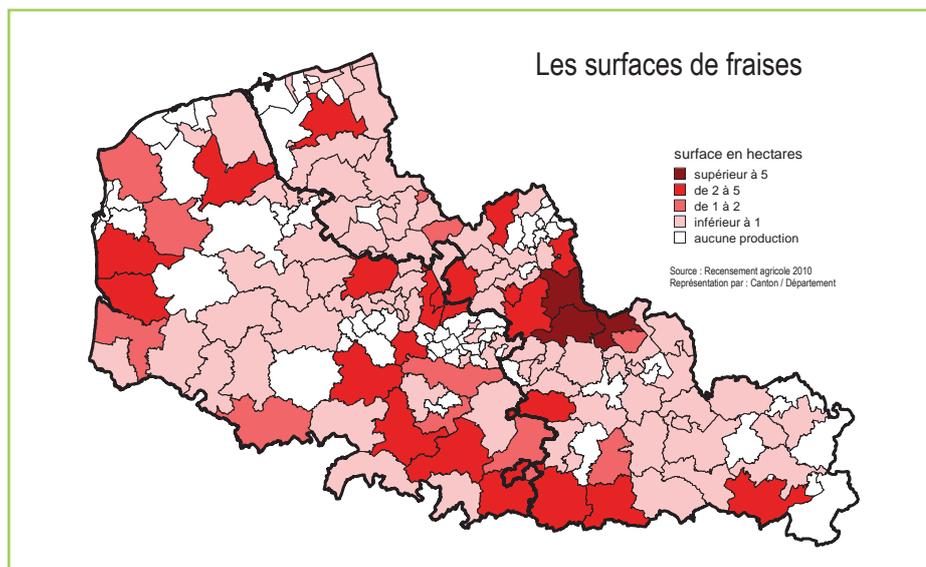
Développement de la culture sous abri autour de Lille.

Malgré un doublement des surfaces sous abris depuis 2000, ce mode de culture reste marginal dans la région. On totalise 4 ha de serres chauffées et 115 ha de serres non chauffées et abris hauts, localisés essentiellement autour de Lille, au sein de 400 exploitations. En surface totale, ce sont des petites exploitations. La moitié d'entre elles ont moins de 10 ha de SAU. Du point de vue économique, la moitié d'entre elles sont des exploitations de taille moyenne. Les surfaces sous abris sont en moyenne d'une taille de 30 ares (3 000 m²), ne représentant que 2 % de la surface de l'exploitation.

Le produit le plus cultivé sous serre ou abri haut est la fraise avec une surface cultivée de 57 ha. Cependant, pour cette production, une superficie de 67 ha lui est aussi consacrée en plein air ou sous abri bas. Cette production est très concentrée sur les cantons de Cysing, St Amand les eaux, Orchies et Pont à Marcq.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Une spécialité locale : la fraise de Samer est réputée au niveau régional, avec une journée de la fraise organisée annuellement. On compte environ 30 producteurs de fraises sur Samer. Pour la plupart, cette activité paraît surtout un complément de revenu. Seuls quatre ou cinq producteurs présentent des surfaces en production de fraises plus importantes, représentant une production brute standard conséquente. Cette production typique pourrait prétendre à l'attribution d'un signe de qualité et d'origine.

Quel avenir pour les exploitations produisant des légumes ?

Pour la moitié des exploitations produisant des légumes, le chef d'exploitation étant né après 1960, la question de la succession pour cause de départ en retraite ne se pose pas encore. Mais pour la secon-

de moitié, une disparition de l'exploitation est prévue dans 5 % des cas.

Une reprise de l'exploitation n'est assurée que pour 23 % d'entre elles.

Un exploitant sur cinq de plus de cinquante ans ne connaît pas encore le devenir de sa structure après son arrêt d'activité.

Données chiffrées

produit	Nord		Pas-de-Calais		Région			France
	surfaces en ha	exploitations	surfaces en ha	exploitations	surfaces en ha	% de la surface nationale	exploitations	Surfaces en ha
Ail	81	120	73	100	154	5	220	2 852
Betterave rouge	42	120	158	110	200	7	230	2 919
Carotte	269	300	460	250	729	5	550	14 708
Céleri rave et branche	69	180	62	125	131	7	305	1 921
Chou blanc	97	150	81	90	178	15	240	1 151
Chou de Bruxelles	363	160	149	90	512	70	250	735
Chou-fleur + brocolis	553	155	764	160	1 317	6	315	22 896
Autres choux	148	130	159	90	307	6	220	5 164
Courgette	103	200	12	90	115	4	290	3 073
Echalote	20	200	15	140	35	1	340	2 616
Epinard	76	110	379	90	455	11	200	4 321
Flageolet	77	20	330	45	407	10	65	4 273
Fraise	75	110	49	50	124	4	160	3 118
Haricot vert, beurre	2 303	500	1 606	295	3 909	15	795	26 841
Navet potager	130	195	70	130	200	8	325	2 421
Oignons	886	120	395	115	1 281	11	235	11 710
Petits pois	5 637	825	6 606	820	12 243	40	1 645	30 444
Poireau	473	330	112	160	585	11	490	5 527
Potiron, courge	48	200	34	95	82	2	295	3 825
Radis, raifort	31	165	9	95	40	1	260	3 070
Laitue	260	250	50	140	310	3	390	10 507
Autres salades	200	115	89	85	289	2	200	14 241
Tomates	9	65	4	30	13	0	95	6 316
Autres légumes	240	150	230	90	470	1	240	58 095

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Maraîchage** : concerne les cultures effectuées sur des parcelles toujours consacrées à la production de légumes au fil des campagnes.

■ **Légumes de plein champ** : cultivés sur des parcelles utilisées aussi pour d'autres cultures.

■ Un légume destiné au marché du frais sera consommé tel quel, par opposition au légume

destiné à la transformation. Cette dernière comprend l'appertisation, la congélation, la déshydratation et la «quatrième gamme».

■ On entend par **circuits courts** plusieurs types de commercialisation possibles, en vente directe ou en vente indirecte.

Ventes par le producteur directement au consommateur : ventes à la ferme, ventes par correspondance, ventes en tournées ou à domicile, ventes sur les marchés de détail.

Ventes par le producteur à un intermédiaire (c'est l'intermédiaire qui vend au consommateur) : commerçants-détaillants, restauration collective.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail. L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité

correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

■ La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

Un solide ancrage historique de la production légumière en Nord – Pas-de-Calais.

Le Nord - Pas-de-Calais a parmi ses traditions, la production de légumes afin d'assurer l'alimentation de sa nombreuse population mais aussi celle des régions et pays limitrophes. Cette tradition trouve ses origines dans sa situation géographique mais aussi dans l'histoire.

Du jardin au plein champ

Jusqu'en 1850, la production légumière se faisait essentiellement dans les jardins familiaux et dans certaines fermes sous la forme de jardins ménagers. La production première était à destination du groupe familial. Seuls les excédents de production étaient commercialisés. La forte pression démographique, le développement d'un réseau de villes denses et de voies de communication de qualité ont permis à la fin du XVIIIème siècle, l'évolution de cette production vers un système plus intensif, orienté vers la commercialisation. De nombreuses cités très urbanisées et industrialisées se sont ainsi entourées de « banlieues maraîchères » avec parfois la création de zones spécifiques toujours présentes aujourd'hui. Ainsi les marais de St Omer ont été développés par la conquête de zones de marais qui ont permis d'assainir ces endroits en créant des parcelles productrices de légumes entourées de petits canaux utilisés pour l'acheminement de la production.

Une forte organisation économique, marchande, sociale ainsi qu'une notoriété de qualité vont permettre la prospérité de cette production, qui, à l'époque s'accompagnait aussi de la production fruitière. A l'image de ce qui se faisait en Belgique, de nombreuses sociétés

d'horticulture ont vu le jour et ont permis la diffusion du progrès technique et des nouvelles espèces et variétés.

La révolution industrielle va ensuite provoquer une expansion considérable de la production et une diversification accrue des débouchés régionaux. Des opportunités vont aussi parfois être exploitées. Ainsi, les carrières de craie du Mélandois vont servir à la production de champignons de couche et permettre à Lille de devenir au début du siècle dernier, le second centre de culture de champignons de couche, après Paris. Le développement du chemin de fer et des liaisons transmanche permettront aussi l'approvisionnement du marché londonien en choux-fleurs, pommes de terre, carottes, opportunité qui bénéficiera surtout aux producteurs du littoral.

Structuration de la production actuelle tout au long du XXème siècle

Au 20ème siècle, la production de légumes est devenue une affaire d'agriculteurs. La perte des marchés anglais, le début de la mécanisation, l'apparition de la culture du chou-fleur, le développement des pommes de terre hâtives et de la chicorée à café vont amener des changements significatifs de ce secteur économique. Les guerres mondiales, des crises économiques, sanitaires, les concurrences sur les marchés vont modifier profondément la production légumière. Le positionnement de plus en plus courant d'agriculteurs sur cette production va parfois générer une concurrence avec les maraîchers.

Malgré des tentatives de relance de la production des vergers, en particulier

pour la pomme à couteau, le secteur fruitier connaîtra une chute brutale dans les années 60.

L'endive arrive, après la Première Guerre Mondiale, sous l'impulsion des belges. Après une période d'implantation timide, cette production va essaimer à partir de la frontière jusqu'à créer un vrai bassin endivier. D'abord réalisée par des ouvriers belges puis par des pluri-actifs français, appuyée par une forte organisation commerciale et facilitée par la mécanisation, cette production va se professionnaliser. Elle arrivera dans certains cantons à assurer la principale source de revenu des agriculteurs à partir des années 60. Ce bassin de production a maintenant pris une dimension interrégionale.

Dès le début du XXe siècle, des usines de transformation de légumes se créent dans la région. Les premiers contrats de culture verront le jour dans les années 50 et donneront une forte impulsion aux cultures de petits pois et haricots verts pour la conserverie. La région prendra dès cette période la première place sur le podium national pour ces productions.

De nombreux groupements de développement et de recherche, un appui financier public conséquent, une forte organisation économique, tant marchande que professionnelle ont permis le développement de l'ensemble de la production de légumes en région et de retrouver aujourd'hui en tête de production nationale des légumes produits en région. (d'après les travaux de Jean Vaudois, in «le grand livre des fruits et légumes», Ed La manufacture, 1991).



Les données, cartes, graphiques ou le texte de cette publication peuvent être rediffusés sous réserve de citer la source comme suit : Agreste - DRAAF Nord-Pas-de-Calais - recensement agricole 2010

Agreste : la statistique agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

Cité Administrative - BP 505 - 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.41.48 - Fax : 03.62.28.41.02

Courriel : srise.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

■ Directrice Régionale : Sophie BOUYER
■ Directeur de publication : Isabelle DORESSE
■ Rédaction : Christophe DUFOSSÉ
■ Composition : François LETOUBLON

■ Impression : SRISE Nord-Pas de Calais
■ Dépôt légal à parution
■ ISBN : 978-2-11-097689-5
■ © Agreste 2012

recensement
agricole
2010